



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Privas, le 4 juin 2020

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

(En communication à madame la sous-préfète de
Privas et messieurs les sous-préfets de Largentière
et de Tournon-sur-Rhône)

Objet : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises :

Le lundi 8 juin 2020

à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le pavoisement doit être effectué dans le respect des mesures « barrières ».

Françoise SOULIMAN

